Demande d'accréditation d'examens professionnels en ligne pour l'ICA

Jeanne Simard

28/10/2020

Ce document a été créé dans le but d'expliquer la démarche pour obtenir une accréditation d'examen professionnel en ligne sur le site de l'ICA. Avant de commencer, assurez-vous d'avoir en main votre relevé de notes officiel (disponible sur Mon Portail), et de l'avoir scanné.

Étape 1

Se rendre sur la page des demandes de crédit en vertu du PAU

Étape 2

Dans la première liste de points sur cette page, le mot « formulaire » apparaît en bleu dans le premier point. Cliquer sur le mot. Vous devriez être redigiré sur la page d'ouverture de session.

Étape 3

Si vous n'avez pas encore de compte, créez-vous un compte. Sinon, connectez-vous à votre compte.

Étape 4

Une fois connecté, vous tomberez directement sur la page de demande pour le PAU. Vérifiez que vos coordonées sont toujours exactes, puis cliquez sur « suivant » au bas de la page, à droite.

Étape 5

Remplissez les informations des deux prochaines pages. La liste des cours nécessairent pour chaque accréditation, ainsi que la note de passage, se situe sur le site de cours du baccalauréat en actuariat.

Étape 6

Une fois la demande complétée, il faut payer la facture. Vous pouvez trouver votre facture sur votre profil, dans la section « Commandes » au bas de la page de Mon Profil.

Étape 7

Lorsque la facture est payée, vous devriez recevoir un courriel vous avisant que votre demande a été reçu et qu'elle sera analysée.